

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune d'accord pour la révision des retraites

P3



AFFAIRE DU CLUB MAROCAIN RS BERKANE

Encore une mesquinerie du Makhzen envers l'Algérie

P3



HAMAS À PROPOS DE L'AIDE MILITAIRE
AMÉRICAINE À ISRAËL

**Les Etats-Unis portent la responsabilité
des crimes sionistes en Palestine**

P11

Hand/Championnat d'Afrique
des clubs (Oran-2024)

**Quatre sur cinq formations algériennes
(messieurs) passent au tour principal**

P9

SÉCURITÉ SOCIALE

Le directeur de OIT se félicite de l'expérience algérienne

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, s'est entretenu, hier à Alger, avec le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), M. Gilbert Houngbo, sur les voies et moyens de renforcer la coopération avec cette agence onusienne. Intervenant en marge de la visite effectuée par le directeur général de l'OIT en Algérie (du 20 au 23 avril), à la tête d'une importante délégation, la rencontre a été l'occasion pour les deux parties "d'échanger les vues sur les voies à même de renforcer la coopération avec cette agence onusienne et de mettre en avant les grands efforts consentis par l'Algérie pour la promotion du travail décent, du dialogue et de la protection sociale". Après avoir salué "l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la sécurité sociale et du dialogue social", M. Houngbo s'est félicité des "bonnes" relations liant l'OIT et l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, exprimant "l'entière disposition de l'organisation à renforcer et à approfondir cette coopération". A son tour, M. Bentaleb a mis en avant "l'expérience de l'Algérie en matière de promotion du dialogue social, insistant sur les acquis réalisés au profit des travailleurs dans le domaine de la sécurité sociale et du travail décent, ainsi que l'évolution enregistrée dans les mécanismes de l'emploi et le système de sécurité sociale en Algérie". Cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que de cadres du ministère et des représentants du Bureau de l'OIT en Algérie. Il convient de rappeler que "l'Algérie qui abrite le bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb depuis 1967, compte plusieurs programmes de coopération avec ce bureau, étant considéré comme l'un des pays pionniers en matière de promotion du dialogue et de la protection sociale, en consécration de l'Etat social fondé sur les valeurs et principes de la justice sociale".

R.N

ORAN

Un premier trauma-center sera prochainement opérationnel

Un premier trauma-center, un hôpital entier dédié aux urgences, implanté à Qued Tlélat à l'Est d'Oran, sera opérationnel à la fin du premier semestre de l'année en cours, a indiqué le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf. Cet établissement de 120 lits, dédié exclusivement aux urgences, prendra en charge tous les cas de traumatologie et recevra les patients de toute la région Ouest, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'implanter des trauma-centers dans différentes régions du pays, a souligné M. Boutouaf. Il s'agit d'un établissement hospitalier spécialisé (EHS), qui assurera également une prise en charge de pointe, des poli-traumatisés notamment, a-t-il fait savoir, ajoutant que cet hôpital est "quasiment prêt" pour l'ouverture. "L'hôpital est prêt à l'ouverture, que ce soit par rapport aux équipements ou au personnel", a-t-il fait savoir, notant qu'une opération expérimentale en neurochirurgie a récemment été effectuée avec succès. Le directeur de la santé a rappelé que la wilaya d'Oran a été dotée de plusieurs structures de santé, comme l'hôpital des grands brûlés (120 lits), l'hôpital de "hai Nedjma" (240 lits), l'hôpital d'El Kerma (60 lits), annonçant que d'autres projets seront réceptionnés prochainement, comme l'Institut du cancer à "hai Hayet Regency" et le trauma-center à Qued Tlélat. D'autres projets ont été validés, comme le projet des maladies respiratoires et allergiques à Bethioua et un hôpital qui sera implanté à "Hayet Regency", dont les travaux de réalisation seront lancés dès la finalisation des procédures administratives.

R.N

EXAMENS DE FIN D'ANNÉES DU CYCLE PRIMAIRE

Le retrait des convocations se fera début mai

Le processus d'inscription aux examens de cette année a commencé tôt, soit le 21 novembre 2023, suivi de la deuxième étape, qui est celle de la confirmation des inscriptions, qui a eu lieu le 21 février 2024.



Le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation Nationale, Mohamed Difallah, a assuré que toutes les dispositions matérielles et humaines ont été prises pour la réussite des examens de fin d'année, en tenant compte de la spécificité de chaque région. Invité hier de l'émission « l'invité de la matinale » de la chaîne 1 de la Radio nationale, il a révélé que le retrait des convocations aux examens se fera à compter de la première semaine du mois de mai. Le même responsable a expliqué que le processus d'inscription aux examens de cette année a commencé tôt, soit le 21 novembre 2023, suivi de la deuxième étape, qui est l'étape de confirmation des inscriptions, qui a eu lieu le 21 février 2024. « Nous sommes maintenant dans la troisième phase, où les convocations aux tests d'éducation physique ont commencé à être retirées depuis le 16 avril, et les convocations aux tests écrits pour l'enseignement moyen et secondaire seront retirées à partir de la première semaine de mai ». M. Difallah a fait part du passage de la numérisation à l'étape d'amélioration de la numérisation après que les inscriptions aient été réalisées pour la première fois sans papier, en plus du paiement des

frais d'examen par paiement électronique. Concernant les examens d'évaluation des acquis de cette année, le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale a déclaré que l'examen a gardé son contenu et ses objectifs, mais que le changement intervenu concernait la forme de l'examen en trois points fondamentaux. « Premièrement, la durée de l'examen, qui s'étendait auparavant sur 12 jours, a été ramenée à 3 jours, au cours desquels il y aura deux tests par jour les 12, 13 et 14 mai. Le premier test durera une heure et demie, et le deuxième test durera 45 minutes les deux premiers jours. Le troisième jour, les examens de langues française et amazigh dureront une demi-heure pour chaque matière. Ce qui est nouveau c'est l'inclusion de l'éducation physique dans ce système », a-t-il détaillé.

Concernant les examens de rattrapage, M. Difallah a confirmé qu'ils auront lieu entre le 23 et le 24 juin.

D'autre part, le même responsable a indiqué que le ministère compte revoir les programmes du premier cycle de l'école primaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République visant à alléger le poids du

cartable. Selon lui, une instruction a été présentée en Conseil des Ministres pour revoir afin de permettre aux enfants de vivre leur enfance avec l'école comme partie intégrante de son environnement. Ainsi, les horaires du cycle primaire seront revus afin de réduire la plage horaire pour tous les niveaux, du premier au deuxième cycle de l'école primaire. M. Difallah a ajouté qu'il y aura une restructuration des matières au niveau des niveaux éducatifs de l'enseignement primaire est en cours et sera annoncée prochainement ainsi que de l'architecture pédagogique qui dépend des capacités des enseignants. Il existe 7 matières et seules les matières liées à l'apprentissage et à l'éducation seront conservées, en plus du renforcement du reste des matières pour permettre à l'enfant d'être à l'aise. Dans un contexte connexe, il a expliqué que la plage horaire des matières sera examinée et les méthodes d'apprentissage seront revues pour éviter les erreurs, sans oublier que les difficultés auxquelles font face les étudiants au niveau d'apprentissage seront étudiées et les programmes seront examinés de manière objective et précise.

Ali. C

ORAN

Une semaine d'information au profit des futurs bacheliers

Huit établissements du palier secondaire sont concernés par la caravane, organisée par la direction de l'éducation en collaboration avec les établissements universitaires à Oran dont l'Université des sciences et technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), dans le cadre de la semaine nationale de l'information au profit des futurs bacheliers, a indiqué, hier, cette université. Cette semaine, qui se déroule du 16 au 25 avril courant, chapeautée par les ministères de tutelle, permet aux élèves d'explorer les différentes opportunités d'études offertes par toutes les universités de la wilaya d'Oran, a indiqué le porte-parole de

l'USTO-MB, Maamar Boudia. Cet événement permet également aux jeunes lycéens d'avoir un aperçu sur les structures de l'université, les facultés, les supports didactiques en enseignement supérieur, dont les bibliothèques et les laboratoires de recherche, a-t-il souligné. Les offres des écoles supérieures, instituts paramédicaux et professionnels locaux seront également présentées aux lycéens, en vue de les guider et leur faciliter le choix d'orientation académique et professionnelle, a-t-il fait savoir.

Des représentants de ces établissements et des représentants de la direction d'éducation sont présents à cet événement pour fournir toutes

les informations détaillées sur les programmes, les conditions d'admission, les spécialités et les perspectives de carrière. Ce dimanche, la quatrième étape de cette caravane a été le lycée "Deghine Boudghene" au quartier "Akid Lotfi", après les lycées "Abdelmadjid Meziane" à Gdyei, "Bouaziz Rabiaa" à haï El Yasmine et "Akid Othmane" à Ain El Turck. Reste encore quatre autres établissements à visiter, selon le programme établi, à savoir "Zerkani Lahcene" à Es-senia, "Chennoufi Benyaakoub" à Qued Tlélat, "Hasnaoui Abderrahmane" à Misserghine et "Mohamed Ben Othmane El Kebir" à Oran.

R.N

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune d'accord pour la révision des retraites

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, lors de la réunion du conseil des ministres qu'il a présidé hier, son accord pour la révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues.

Le président a ordonné au gouvernement de réétudier soigneusement la question en Conseil de gouvernement et d'engager des études approfondies pour déterminer le niveau des augmentations, qui seront approuvées de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres.

Selon le communiqué de la Présidence de la République, la révision des allocations aux retraités intervient en reconnaissance de ce que cette catégorie a fourni au service de la nation.

Il vise également à leur maintenir une protection sociale, selon le même communiqué.

Par ailleurs, le président a ordonné d'approfondir l'étude du statut particulier du secteur de la santé. Il a également ordonné, en outre, de réexaminer le projet de loi relatif à l'état civil en impliquant les magistrats et les walis. Sur un autre registre, le Président de la République a confirmé que l'État continuera à financer et à soutenir les institutions émergentes, qui ont connu un développement important ces dernières années, tout en impliquant le secteur privé dans ce processus en échange d'incitations. L'étape suivante consiste à travailler sur la qualité et non sur la quantité, car le domaine des institutions émergentes est l'économie de la connaissance, de l'intelligence et de l'efficacité économique, en soulignant que le financement de ces institutions doit cibler les jeunes et prendre en compte la qualité des nouveaux projets. Enfin, le Conseil des ministres a accepté d'accorder une autorisation d'appel d'offres international pour suivre, achever et équiper la nouvelle cité des médias, Dzair Media City», le Président ayant souligné la nécessité d'impliquer les institutions nationales pour mettre en œuvre ce projet vital.



Le président a ordonné au gouvernement de réétudier soigneusement la question en Conseil de gouvernement et d'engager des études approfondies pour déterminer le niveau des augmentations, qui seront approuvées de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres.

Le président a ordonné au gouvernement de réétudier soigneusement la question en Conseil de gouvernement et d'engager des études approfondies pour déterminer le niveau des augmentations, qui seront approuvées de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres.

Le président a ordonné au gouvernement de réétudier soigneusement la question en Conseil de gouvernement et d'engager des études approfondies pour déterminer le niveau des augmentations, qui seront approuvées de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres.

M.B

AFFAIRE DU CLUB MAROCAIN RS BERKANE

Encore une mesquinerie du Makhzen envers l'Algérie

Usant de comportements mesquins, diaboliques, et provocateurs, la délégation du club du RS Berkane a tout fait pour déstabiliser le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine (CAF) de football l'USM Alger, à quelques heures de la demi-finale (aller) de l'épreuve.

Et Pourtant, tout était réuni, vendredi après-midi, pour un accueil à la hauteur des traditions algériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediène, mais la partie marocaine a préféré faire un pacte avec le diable en faisant preuve d'un vice pathologique ancré chez le royaume marocain.

Le plan machiavélique du club marocain a échoué grâce à la vigilance des services des douanes algériennes qui ont mis à nu la mauvaise intention du club visiteur, qui a voulu instrumentaliser un événement sportif à des fins politiques. Et pour cause, le club marocain a voulu introduire dans le territoire algérien des maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international.

La manœuvre diabolique comman-

ditée par le Makhzen et exécutée par Faouzi Lekjaâ, ancien président du RS Berkane, connu pour ses pratiques influentes au sein de la Confédération africaine (CAF), a été montée de toutes pièces depuis quelques jours déjà, soit depuis la qualification de leur représentant pour le dernier carré de la compétition. Le dirigeant marocain a profité de la présence des membres du Comité exécutif de la CAF à Rabat, en marge de la CAN de Futsal, pour faire pression et empêcher une réaction défavorable de la part de l'instance africaine. Les autorités algériennes ont refusé de laisser les Marocains faire ce que bon leur semble sur le territoire algérien et ont sommé les membres de la délégation d'enlever ladite carte ou de remplacer ces maillots, proposition refusée par la partie marocaine, qui a fait dans la provocation tout en tentant de se faire passer pour la victime. Pire, le RS Berkane s'est déplacé à Alger uniquement avec le maillot floqué, un détail qui enfreint les règlements de la CAF dans cette épreuve. En effet, l'article 6 intitulé "Maillots des joueurs" alinéa 7, stipule que "l'équipe visiteuse devra obligatoirement se déplacer avec deux jeux

de maillots, l'un portant de la publicité et l'autre vierge de toute publicité".

LES RÈGLEMENTS DE LA FIFA ET DU CIO SONT CLAIRS

En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux. Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, "l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)".

Selon l'article 50 de la charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

APS

SEAAL

Production de 31 millions de mètres cubes d'eau potable pendant le Ramadan

Environ 31 millions de mètres cubes (m3) d'eau potable ont été produits pour répondre aux besoins des habitants des wilayas d'Alger et de Tipaza, au cours du mois de Ramadan, selon ce qu'a indiqué hier la Société algérienne des eaux et d'assainissement « SEAAL ». La SEAAL a produit 865 mille mètres cubes par jour, pour Alger et 176 mille mètres cubes par jour pour Tipaza. Ainsi, l'entreprise a pu maintenir son programme de distribution habituel, malgré la demande accrue d'eau pendant le mois de Ramadan, tout en introduisant quelques modifications « mineures » au niveau des zones dont les structures de stockage permettent d'améliorer le processus de distribution.

Ainsi, le programme de distribution s'est fixé pour objectif d'approvisionner en eau quotidiennement 60 % des communes de la capitale pendant les jours du Ramadan, avant de porter ce pourcentage à 80 % les jours précédant et pendant l'Aïd al-Fitr.

La SEAAL a souligné que ses équipes opérationnelles en charge de la distribution « surveillaient en permanence les rôles et les périodes d'approvisionnement en eau, 24 heures sur 24, pour s'assurer que les habitants bénéficiaient d'une pression et d'un débit adéquats de cette substance vitale, de sorte que pas moins de 30 tests ont été réalisés.

Dans le cadre d'une préparation proactive pour assurer la continuité du service public, les centres opérationnels de SEAAL ont entretenu diverses installations de production, puisque 118 opérations de préparation de puits artésiens ont été enregistrées, dont 61 au niveau de la wilaya d'Alger et 54 dans la wilaya de Tipaza.

L'entreprise a également réalisé 22 opérations de réparation au niveau des principaux systèmes de conversion, qui ont contribué au remplissage d'eau et à sa fourniture continue aux consommateurs au cours de ce mois, selon le même résultat.

Dans le même contexte, l'entreprise à réparer des fuites d'eau sur le système « Yusr-Qadara », outre plusieurs interventions stratégiques de ses équipes à travers les différentes installations et réseaux qu'elle exploite au niveau des wilayas d'Alger et de Tipaza, où se trouvent les équipes opérationnelles, ont pu éliminer 32 fuites sur différents systèmes de commutation majeurs pour sécuriser le transport de l'eau et réduire les pertes.

Dans le cadre des mêmes efforts visant à réduire les pertes d'eau, pendant le mois de Ramadan, La SEAAL a élaboré un plan concret appuyé par 38 équipes qui sont intervenues pour inspecter et entretenir les différents canaux de distribution s'étendant sur 6 653 km.

Cette mobilisation a permis d'intervenir rapidement pour réparer l'équivalent de 66 fuites quotidiennement, soit un total de 5 941 fuites éliminées depuis début 2024, dont 1 895 fuites ont été réparées pendant le Ramadan au niveau d'Alger et de Tipaza.

Concernant le suivi de la qualité de l'eau, le laboratoire central du SEAAL, ainsi que les directions opérationnelles, ont réalisé plus de 19 000 analyses physico-chimiques et plus de 4 400 analyses bactériologiques au niveau des centres de production, des structures de stockage et chez les clients des deux Etats au cours des trois premiers trimestres de l'année en cours, en plus d'effectuer 42 000 tests de chlore sur le terrain pour assurer le respect des normes approuvées. « La SEAAL attache la plus haute importance à garantir la qualité de l'eau produite et distribuée, car ses opérations sont soumises à un contrôle strict de la part de son laboratoire central, accrédité par l'Autorité algérienne d'accréditation des agences, selon la norme ISO 17025, qui garantit l'application des normes les plus élevées dans ce domaine », selon la même source.

L'entreprise a indiqué dans ses résultats qu'une série d'attaques et d'actes de sabotage ont été enregistrés au cours du dernier mois du Ramadan au niveau de 17 puits artésiens, provoquant un déficit estimé à 15.269 mètres cubes par jour, ajoutant que des travaux étaient en cours pour redémarrer ces puits pour assurer un service continu.

R.N

DÉCLARATIONS DE RÉSULTATS ET DE REVENUS

Prorogation du délai de souscription jusqu'au 2 juin

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus de l'exercice 2023, jusqu'au 2 juin prochain. Cette mesure concerne les déclarations annuelles de résultats (série G numéro 4 et série G numéro 11) et la déclaration annuelle de revenus série G numéro 1 relatives à l'exercice 2023, ainsi que des documents y annexés. Elle concerne également la déclaration annuelle des prix de transfert, par télé déclaration, prévu à l'article 151 ter du code des impôts directs et taxes assimilées, selon le communiqué. La souscription de ces déclarations a été prorogée initialement jusqu'au 31 mai 2024. Toutefois, l'échéance est reportée au prochain jour ouvrable, c'est à dire le dimanche 2 juin 2024, vu que cette date coïncidera avec un jour de congé légal, explique la DGI

ESAA

Remise de diplômes au profit de 278 étudiants

Des diplômes de Master et de Licence ont été remis, samedi au niveau de l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), à 278 étudiants qui ont reçu leur formation en son sein dans diverses spécialités relatives aux domaines de l'économie, de la gestion et des finances. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée au siège de l'ESAA à Alger, à l'occasion du 20^e anniversaire de sa création, en présence des représentants d'entreprises, de banques et de grandes sociétés des deux secteurs public et privé. Baptisée du nom de "l'Emir Abdelkader", cette promotion a connu la sortie des étudiants de Licence (sciences d'économie, de gestion, de management et de marketing, en sus des finances et des banques), et des étudiants de Master (administration des affaires). Le nom de la promotion des sortants de cette année a été choisi, en hommage à l'Emir Abdelkader qui est, selon le directeur de l'ESAA, Karim Kiared, "une personnalité historique symbole, connue pour son commandement, sa bravoure et sa résistance. Cette initiative tend, selon lui, à honorer cette personnalité de premier plan, à rappeler aux étudiants son legs, et à leur inspirer un exemple à suivre et à concrétiser ses valeurs de courage, de tolérance, de persévérance et d'abnégation".

Pour sa part, le président du conseil d'administration de l'ESAA et président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Kamel Hamani, a affirmé que l'Emir Abdelkader est considéré comme "le joyau de l'Algérie en matière de lutte, de savoir et de religion". De son côté, le petit-fils de l'Emir Abdelkader, Khaled a salué cette initiative, la qualifiant d'"encouragement des étudiants algériens, à même de suivre son exemple et concrétiser ses valeurs". Il a, en outre, appelé les nouveaux diplômés à "préserver les normes religieuses et historiques du pays et à consolider leur savoir-faire dans l'édification de l'Algérie. A son tour, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet a salué le choix du nom de l'Emir Abdelkader, "figure infiniment respectée en Algérie et en France compte tenu de son rôle qu'il avait eu à la fois comme figure héroïque et figure de grande sagesse".

R.N

CHINE

Hausse de la production de gaz naturel au premier trimestre

La production de gaz naturel de la Chine a atteint un niveau record au premier trimestre 2024, d'après des données publiées par le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Le pays a produit 63,2 milliards de mètres cubes de gaz naturel durant la période de janvier à mars, soit une augmentation de 5,2 % par rapport à l'année précédente. Les importations chinoises de gaz naturel ont connu une croissance rapide lors de cette période, selon les données du BES. Un total de 32,79 millions de tonnes de gaz naturel a été importé au cours des trois premiers mois de cette année, en hausse de 22,8% sur un an, précise encore le BES.

R.N

STATIONS DE DESSALEMENT "FOUKA 2" ET "CAP DJINET"

Raccordement au réseau d'AEP avant fin 2024

Le niveau d'avancement des deux projets avec des capacités algériennes est appréciable et les maîtres d'œuvre sont instruits pour maintenir la cadence de travail afin d'achever les travaux de raccordement des deux stations au réseau.

Les travaux de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka2 (wilaya de Tipasa) et Cap Djinet (wilaya de Boumerdes) au réseau d'eau potable doivent être achevés avant fin 2024, a indiqué samedi à Boumerdes le ministre de l'hydraulique, Taha Derbal. Lors d'une visite de suivi des travaux de raccordement des SDEM de Fouka2 et Cap Djinet, le ministre s'est félicité du niveau d'avancement des deux projets avec des capacités algériennes, avant d'instruire les maîtres d'œuvre à maintenir la cadence de travail afin d'achever les travaux de raccordement des deux stations au réseau pour que "l'eau potable parvienne au citoyen à la fin de l'année 2024", via ces deux SDEM.

Cette visite a débuté au niveau du projet du complexe "Sahel" à Sidi Abdellah (Alger), composé de deux réservoirs, où le ministre, accompagné du wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, et du wali délégué de Sidi Abdallah, Djamel Abdel-Moumen Ben Hadou, a appelé les différentes entreprises impliquées à œuvrer pour "exploiter au maximum" les ressources hydriques qui seront disponibles lors de la mise en service de la station, en réalisant les infrastructures aux normes établies. Ces structures raccordées à la SDEM d'une capacité de 300.000 m3/j, doivent permettre d'éliminer les problèmes d'alimentation en eau potable dans les wilayas de Tipaza, Alger et Blida, selon M. Derbal. Ce projet de raccordement de la station de dessalement d'eau de mer Fouka 2 vise à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable de 17 communes de l'ouest de la wilaya d'Alger avec une capacité de 200.000 M3/j, ainsi que 9 communes de l'est de la wilaya de Blida à hauteur de 100.000 M3/j.



Le raccordement comporte une première phase devant raccorder la SDEM au complexe "Sahel", composé de deux réservoirs de 25.000 m3, via des conduites de 12,2 km pour un montant de 6,5 milliards de dinars (DA). La deuxième phase consiste à relier le complexe "Sahel" à la wilaya de Blida via un tronçon vers la commune de Hsainia (Blida Est), puis un second tronçon entre Hsainia et Meftah (Blida Est) pour un total de 10 milliards DA. Par ailleurs, accompagné de la wali de Boumerdes, Mme Fouzia Naama, le ministre a effectué une visite d'inspection au niveau du projet de raccordement en aval de la SDEM de Cap Djinet, d'une capacité de 300.000 m3/j également. M. Derbal a appelé les responsables de ce projet à effectuer l'en-

semble des essais nécessaires à ce type de structure avant sa finalisation dans les délais impartis. Il les a également instruit de renforcer les processus de formation des cadres avant le terme des travaux pour une gestion efficiente et optimale des nouvelles infrastructures. A noter que ce projet comprend la réalisation du transfert à partir de la SDEM vers le réservoir H'Madna d'une capacité de 50.000 m3 pour un montant de 5,3 milliards DA, le raccordement de la station de traitement et de dépollution (STEP) à partir du réservoir H'Madna pour 6,1 milliards DA ainsi que le raccordement d'un deuxième réservoir « El Gheicha » avec une capacité de 50.000 m3 pour 3,5 milliards DA.

Synthèse : S.A.K

HABITAT

Appel à relever le défi de la qualité

Le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Saïd Attia a appelé, samedi à Alger, à la conjugaison des efforts de tous les acteurs afin de relever le défi de la qualité à la faveur des grands moyens mobilisés par l'Etat pour la réalisation des projets de logements, relevant le rôle central de l'architecte dans ce sens.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du 2^e Congrès national du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), placé sous le thème "Textes réglementaires, professionnalisme architectural et bâtisse à identité", le SG a mis en avant "les efforts colossaux consentis par l'Etat pour la réalisation des différentes formules de projets d'habitat et

d'équipements publics". Pour relever le défi de la qualité, M.Attia a appelé à "la conjugaison des efforts en vue de créer des espaces confortables", soulignant le rôle de l'architecte étant "un élément clé" dans cette équation. Les architectes et les compétences algériennes à l'intérieur du pays ou à l'étranger sont appelés à "enrichir l'architecture nationale", a-t-il poursuivi, ajoutant que le CNOA était appelé à "s'acquitter de son rôle, tout en étant au diapason des politiques numériques et de la modernisation adoptées par l'Etat". Le SG a mis l'accent, dans ce sillage, sur la formation continue des jeunes à travers des rencontres et des ateliers, à même d'ancrer de nouvelles normes en matière d'urbanisme, exprimant

son souhait de voir le congrès sortir avec des recommandations pertinentes. De son côté, le président du CNOA, Hassane Malkia, a rappelé dans son allocution "les efforts consentis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lorsqu'il était en charge du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et qui a rassemblé les rangs des architectes dans un congrès inclusif, mettant en relief la coordination entre son organisme et ce ministère. Il a également affirmé que son organisme a procédé à la numérisation de la base de données constitutive du tableau national des architectes et œuvre à la numérisation de toutes ces démarches administratives, relevant le retour de son orga-

nisme aux fora internationaux des architectes. Evoquant l'objectif du congrès, il a précisé qu'"il consiste à réviser et à proposer des textes réglementaires et autres législatifs pour l'organisation du travail de l'architecte et celui de l'Ordre national des architectes". Il convient d'indiquer que les travaux du congrès se poursuivent, samedi, par la tenue de plusieurs ateliers, à travers lesquels, les congressistes débattent de textes réglementaires relatifs au règlement intérieur de l'ordre, à la détermination des devoirs et des droits de l'architecte à l'adresse des autorités, de ses confrères et de ses clients, en sus d'un autre texte relatif à la formation professionnelle.

R.E



MÉDÉA

Un "musée dans les bras de la nature" au lac Dhaya de Tamesguida

Une manifestation culturelle intitulée "le musée dans les bras de la nature" a été organisée, samedi, au niveau du lac Dhaya sis sur les Monts de la commune de Tamesguida, au nord de Médéa, à l'initiative du musée public national des arts et des traditions populaires.

Cet événement culturel est la première expérience du genre menée dans la wilaya avec laquelle les organisateurs espèrent parvenir à faire la promotion du patrimoine immatériel et matériel local auprès d'un large public à travers cette exposition en plein naturel qui met la lumière sur le précieux legs ancestral de la région, ont expliqué les initiateurs. Pour la responsable du musée, Samia Younsi, la célébration du mois du patrimoine sera mise à profit pour "sortir des murs du musée et aller vers le public et l'inciter à travers cette manifestation culturelle de renouer le lien avec les musées et la découverte du patrimoine local". C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de prendre possession de ce coin de nature à la



faveur de cette manifestation pour planter le décor d'un mini musée à ciel ouvert, avec en arrière-plan cette merveilleuse étendue d'eau qu'est le lac de Dhaya. En choisissant ce décor naturel, les organisateurs de l'événement ont voulu permettre aux visiteurs, d'ailleurs très nombreux à faire le déplacement jusqu'au Mont Tamesguida, à immerger dans les profondeurs de l'histoire en découvrant, pour certains, et redécouvrir, pour d'autres, les noms des personnes qui ont façonné l'histoire de la région au cours des siècles derniers, ou des endroits qui font par-

tie du patrimoine local. Une mini exposition de la collection du musée public national des arts et des traditions populaire a été mise sur pied dans le cadre de la manifestation "le musée dans les bras de la nature" incluant des affiches, des photos et cartes d'illustration représentant les différentes étapes de l'histoire de la région, les grandes figures qui l'ont marqué et des aspects du patrimoine immatériel local. Des activités culturelles annexes ont été également organisées lors de cette manifestation, dont des ateliers de peinture d'art plas-

tique sur des thèmes de la nature et du patrimoine, animés sur place par des artistes plasticiens de l'école des beaux-arts, ainsi que des spectacles de fantasia au profit des nombreux citoyens qui ont assisté à l'événement. Des "qaâdas" reproduisant des aspects du patrimoine immatériel local, dont des préparations culinaires, des chants et de la poésie populaire, ont été encadrées par des associations culturelles issues des communes de Médéa, Ouzera, Berrouaghia et Chellalet-Al-Adhaoura, à l'occasion de cette manifestation.

TIARET

380 millions DA alloués pour le renouvellement des équipements scolaires

Le secteur de l'éducation a bénéficié d'un montant de 380 millions DA, au titre de l'année en cours, consacré au renouvellement des équipements scolaires des trois cycles d'enseignement, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur de l'Education, Salah Bendada.

M. Bendada a indiqué que ce montant a été alloué dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du programme sectoriel au profit de la direction de l'Education en ce qui concerne les cycles moyen et secondaire.

Il est également attendu le lancement d'une opération de renouvellement des équipements pédagogiques, à l'instar des tables, des tableaux et des armoires, ainsi que du matériel de restauration et des moyens de chauffage, et ce durant les vacances d'été, à condition que l'opération soit achevée avant la prochaine rentrée scolaire.

D'autre part, un montant de 300 millions DA sera alloué par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales au profit de 388 écoles primaires, ainsi que 80 millions DA, qui seront alloués, à parts égales, entre les cycles moyen et secondaire, et ce dans le cadre du programme sectoriel, selon M. Bendada, qui a fait observer que les besoins sont en cours d'évaluation.

OUM EL BOUAGHI

Vers la réhabilitation de 4 structures de la jeunesse et des sports

Les travaux de mise à niveau de 4 infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront lancés au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, a-t-on appris samedi du directeur local du secteur, Ahmed Yahiaoui. L'opération à laquelle un budget d'environ 120 millions DA a été alloué concernera la salle omnisports de la commune d'Ain Fekroun, et le complexe sportif de proximité de la commune de F'kirina, a-t-il déclaré à l'APS. Il sera également procédé, dans ce cadre, à la mise à niveau et l'équipement de la maison des jeunes 1er mai, à Ain M'lila et la maison des jeunes Mouloud Kacem Nait Belkacem de la même collectivité locale, selon le même responsable.

Les travaux prévus porteront sur la réparation de l'étanchéité et le sol, la peinture et l'électricité en plus des travaux d'aménagement extérieur, a-t-on fait savoir.

La même source a ajouté que la réception des travaux de réhabilitation de 3 complexes sportifs de proximité dans les communes d'Ain Kercha, de Dalaâ et de Meskiana est prévue durant le mois de juillet prochain, précisant que le taux d'avancement des travaux des deux chantiers oscille entre 30 et 80%.

HÔPITAL DE AÏN SEFRA (NÂAMA)

Mise en exploitation du nouveau service des urgences médicales

Le nouveau service des urgences médicales a été mis en exploitation, samedi à l'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques " Zaïr Abdelkrim " de Ain Sefra (Nâama), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Santé et de la population.



Le nouveau service de cet établissement hospitalier, dont les missions ont été élargies en touchant les services de médecine générale, maladies mentales et psychiques, contribuera à améliorer la prise en charge des malades résidant dans la commune de Ain Sefra et les communes limitrophes, notamment les cas d'urgence, a souligné le directeur de la Santé et de la Poulation (DSP) de la wilaya, Talha Benaouda. Ce nouveau service, qui comprend deux salles de chirurgie, a été équipé en

matériels médicaux modernes et renferme un staff médical et paramédical, ainsi que des spécialistes pour assurer une meilleure prise en charge des malades dans les différents cas critiques et urgents, a ajouté le même responsable. Le directeur de l'Etablissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques de Ain Sefra, Doudi Abdelkrim, a indiqué que le champ des services thérapeutiques fournis par cet établissement de santé a été élargi pour permettre aux habitants de la région de bénéficier de tous les soins

en chirurgie, médecine interne et cardiovasculaire, surtout avec la hausse démographique et des besoins. Dans ce cadre, cette structure, qui est dotée d'une capacité d'accueil de 120 lits, prend en charge des malades qui souffrent de pathologies mentales et psychiques, sachant que 30 lits sont affectés à l'hospitalisation, avec une prise en charge psychique et de suivi par un orthophoniste pour les enfants autistes et des cas de retard mental. L'hôpital prend également en charge d'autres traite-

ments spécialisés pour contribuer à alléger la tension sur l'hôpital " Mohamed Boudiaf ", de rapprocher les services médicaux des habitants de la commune et d'autres régions avoisinantes. L'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques de Ain Sefra sera renforcé, bientôt, avec d'autres équipements, outre des moyens humains et matériels et la gestion de son administration, et ce pour répondre à l'opération d'élargissement des missions de traitement fourni, a-t-on expliqué.

BOUMERDÈS

Inauguration et entrée en service d'une maison de wilaya de l'artisanat et des métiers

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé, samedi à Boume, la cérémonie d'inauguration de la maison de wilaya de l'artisanat et des métiers en présence des autorités locales et des représentants des associations civiles et des artisans.

Dans une déclaration à la presse suite à l'inauguration de cette maison, le ministre a relevé l'importance de cet espace "qui abritera les artisans dans différents ateliers et les aidera à com-

mercialiser et promouvoir leurs produits, les encourageant ainsi à la créativité", appelant à la nécessité de "mettre cet édifice à la disposition des artisans dans les plus brefs délais en raison du besoin urgent dans les domaines de l'organisation et de la promotion de la profession".

Pour sa part, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des des métiers, Mohamed Lakhdari, a expliqué, lors d'une présentation sur cet espace vital, que cette maison spécialisée était située

dans un emplacement "soigneusement choisi" au centre ville de Boumerdes, à proximité de différentes institutions officielles administratives et de services tels que la gare, la gare routière et la bibliothèque publique et l'université.

Selon le directeur, la réalisation du projet de la maison de l'artisanat et des métiers, qui a coûté 80 millions Da, s'ajoute à d'autres projets du secteur dont la wilaya a bénéficié au cours des années précédentes, notamment le Centre de l'Artisanat à la vieille Casbah

de Dellys (est de la wilaya), axé sur la formation et la promotion de l'organisation de l'artisanat de fabrication de paniers traditionnels renommé dans la région et à l'échelle nationale.

Le secteur a également été renforcé dans la wilaya ces dernières années par la réalisation d'un centre de l'artisanat et des métiers dans la commune de Bordj Menaiel (est de la wilaya) dans le cadre du plan de développement de la wilaya visant à promouvoir cette profession.

ANGLETERRE

Arsenal en tête après sa victoire 2-0 à Wolverhampton

Arsenal s'est imposé 2-0 samedi à Wolverhampton et reprend la première place de la Premier League avec un point d'avance sur Manchester City, occupé ce week-end par la Coupe d'Angleterre. Les "Gunners" repartent du Molineux stadium avec trois points de plus au compteur grâce à des buts de Leandro Trossard (45e) juste avant la mi-temps et de Martin Odegaard dans le temps additionnel (90e+5). Ils comptent 74 points après avoir joué 33 matches, un de plus que Manchester City (2e, 73 pts). Liverpool complète le podium avec 71 points. Arsenal met derrière lui une série de trois matches sans victoire: la double confrontation contre le Bayern Munich (2-2 puis défaite 1-0) en quarts de finale de Ligue des champions, entrecoupée par la défaite 2-0 contre Aston Villa en Premier League.

ATHLÉTISME
(MEETING DE NAIROBI)

Le double médaillé mondial Tebogo battu sur 200 m

Le sprinteur botswanais Letsile Tebogo, premier Africain médaillé sur 100 m en championnat du monde l'an passé à Budapest, a terminé deuxième sur 200 m samedi au meeting de Nairobi, "Kip Keino Classic". L'athlète de 20 ans, qui s'était emparé du bronze sur 200 m et de l'argent sur 100 m aux Championnats du monde en 2023, a été battu à la photo finish par l'Américain Courtney Lindsey, les deux coureurs affichant un temps identique de 19.61. "Je ne suis pas déçu par ma performance", a réagi Tebogo après sa course, expliquant qu'il avait "une longue saison devant lui". Le Botswanais ne s'alignera en Ligue de diamant que fin mai à Eugene (Etats-Unis), avec évidemment comme objectif principal les JO-2024 de Paris cet été, ses premiers Jeux. Sur le 100 m, l'Américain Kenneth Bednarek, vice-champion olympique sur 200 m à Tokyo et en argent aux mondiaux de 2022 sur la même distance, s'est emparé de la première place en 9.91, devant le Libérien Emmanuel Matadi (9.99). Chez les femmes, la Namibienne de 20 ans Christine Mboma, vice-championne olympique du 200 m à Tokyo en 2021, a fini à la dernière place du 100 m pour son retour à la compétition après 20 mois d'absence. Touchée à une cuisse, elle a expliqué préférer se préserver en cette année olympique.

R.S.

ATHLÉTISME

Solide rentrée pour Benjamin sur 400 m, McLaughlin-Levrone retrouve la compétition

Le vice-champion olympique du 400 m haies américain Rai Benjamin a réussi une rentrée probante sur 400 m en 44 sec 42 à Walnut (Californie, Etats-Unis), où sa compatriote Sydney McLaughlin-Levrone a couru samedi pour la première fois en compétition depuis juillet 2023. Rai Benjamin s'est facilement imposé sur le 400 m des Mt. SAC Relays avec un chrono probant, lui qui est aussi champion olympique et double champion du monde avec le relais 4x400 m américain. Benjamin (26 ans) visera l'or aux Jeux olympiques de Paris (26 juillet - 11 août) en individuel sur 400 m haies. A Tokyo en 2021 il avait été devancé par le Norvégien Karsten Warholm à l'issue d'une course légendaire. Championne olympique du 400 m haies à Tokyo et recordwoman du monde, l'Américaine Sydney McLaughlin-Levrone (24 ans) a elle retrouvé la compétition pour la première fois depuis juillet 2023. Elle avait dû déclarer forfait pour les Mondiaux de Budapest en août 2023 en raison d'une blessure à un genou. Avec ses coéquipières d'entraînement, McLaughlin-Levrone s'est alignée sur le relais 4x100 m de ce meeting qui mêle scolaires, universitaires et athlètes professionnels près de Los Angeles. Son équipe du "Team Kersee", le groupe de l'historique entraîneur américain Bob Kersee, s'est inclinée en 42 sec 92 face à un quatuor international mené par la Britannique Dina Asher-Smith (42.03).

R.S.

FOOT / COUPE D'ANGLETERRE 2024 - DEMI-FINALES

Manchester City élimine Chelsea (1-0)



Manchester City s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Angleterre de football, en battant le FC Chelsea (1-0), en demi-finale de l'épreuve, disputée samedi après-midi à Wembley. Les Sky-Blues, peu inspirés dans le jeu, ont souffert

pendant une bonne partie du match, mais ils ont fini par s'imposer, grâce à une réalisation de l'ailier portugais, Bernardo Silva. Un tir légèrement dévié dans son but par le défenseur Marc Cucurella (84e). Les "Citizens", tenants du titre, défendront leur couronne en finale de la "Cup", la plus

vieille compétition de football de clubs, le 25 mai. Manchester City, leader de la Premier League avant le week-end, s'est remis dans le sens de la marche trois jours après son élimination aux tirs au but en quarts de finale de la Ligue des champions contre le Real Madrid.

A l'inverse, Chelsea subit sa première défaite depuis son échec, fin février, en finale de la Coupe de la Ligue contre Liverpool (1-0 après prolongation) et doit se reconcentrer sur le championnat, son dernier espoir de qualification pour une compétition européenne la saison prochaine.

ALLEMAGNE

Le Bayern déroule à Berlin, Leipzig s'arrache à Heidenheim

Trois jours après sa qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions, le Bayern Munich a déroulé samedi à Berlin contre l'Union en s'imposant 5 à 1 avec un but de Harry Kane, alors que Leipzig a dû s'arracher à Heidenheim. Dépossédé pour la première fois depuis 2013 de son titre de champion d'Allemagne la semaine dernière par le Bayer Leverkusen, le Bayern Munich n'a plus rien à jouer en Bundesliga, mais a une

demi-finale de Ligue des champions contre le Real Madrid à préparer. La première étape de ces dix jours qui vont amener les hommes de Thomas Tuchel jusqu'au 30 avril et la demi-finale aller à domicile s'est parfaitement déroulée samedi en début de soirée à Berlin, avec une rencontre remportée sans trembler 5 à 1. La qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions du Bayern et de Dortmund, et de Leverkusen pour les de-

mies de la Ligue Europa, a quasiment assuré à l'Allemagne une cinquième place pour la prochaine Ligue des champions. Dans la course pour la quatrième place de Bundesliga, le RB Leipzig s'est arraché pour l'emporter à Heidenheim 2 à 1 sur un but de Loïs Openda à la 85e minute. Avec ce succès, les hommes de Marco Rose prennent trois points d'avance sur Dortmund (59 contre 56) et reviennent à quatre points de Stuttgart (63)

R.S.

ESPAGNE

Géronne se rapproche de la Ligue des champions

Le petit club catalan de Gérone a fait un pas de plus vers une première qualification historique pour la Ligue des champions samedi en corrigeant le mal classé Cadix (4-1) lors de la 32e journée de Liga. Ce large succès permet aux Catalans (3e, 68 points) de revenir provisoirement à deux points de leurs voisins du FC Barcelone (2e, 70 points). Longtemps dans la bataille avec le géant madrilène avant de s'effondrer en 2024, Gérone est désormais quasiment assuré de figurer parmi les quatre premiers et de participer à la C1 pour la première fois de

son histoire, avec dix longueurs d'avance sur l'Athletic Bilbao (5e) et sept sur l'Atlético Madrid (4e), à six journées de la fin du championnat. Les hommes de Michel ont pris le large en première mi-temps avec deux buts d'Eric Garcia (9e) et d'Ivan Martin (22e), avant la 18e réalisation de la saison de l'Ukrainien Artem Dovbyk (71e), meilleur buteur du championnat. Le vétéran Portu (81e) a ensuite répondu à la réduction du score des Andalous (80e) en fin de rencontre.

R.S.



HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (ORAN-2024)

Quatre sur cinq formations algériennes (messieurs) passent au tour principal

Quatre des cinq clubs algériens engagés dans le championnat d'Afrique masculine de handball des vainqueurs de coupes qui se déroule à Oran, ont validé leurs billets au tour principal, à l'issue du premier tour clôturé samedi soir.



Il s'agit de l'OM Annaba, la JSE Skikda, le CRB Mila et la HBC El Biar, qui vont concourir avec quatre autres formations, à savoir, Al Ahly et le Zamalek (Egypte), ES Tunis et la JS Kinshasa (RD Congo).

Les Annabis, les premiers à avoir composé leur ticket pour le tour suivant, voient en cette qualification une manière de se consoler après leur échec à passer aux play-offs du championnat d'Excellence, eux qui détiennent le sacre de la précédente édition de la coupe d'Algérie. C'est d'ailleurs cette performance qui leur a permis de participer pour la première fois de l'histoire du club dans cette joute africaine.

Les protégés de Hichem Boudrali ont remporté deux victoires pour autant de matchs contre respectivement Red Star de la Côte d'Ivoire (28-20) et leurs compatriotes du CRB Mila, (30-27) qui ont remplacé, à la dernière minute, les Congolais de Caïman dans le groupe B. Avec quatre points au compteur, l'OMA passe à la première position de son groupe suivi par le CRB Mila qui a eu son salut au nul décroché dans les derniers instants de son deuxième match face à Red Star (23-23), et qui lui a permis de s'offrir le deuxième billet du groupe.

"Je suis amplement satisfait de cette performance, vu qu'il s'agit de notre première participation dans une compétition africaine, et vu aussi que nous étions invités à la dernière minute à ce tournoi ce qui a engendré une grosse fatigue chez les joueurs contraints de faire

un voyage de 12 heures par route et enchaîner deux matchs en l'espace de 24 heures", a déclaré l'entraîneur du CRBM, Ali Benlachhab.

Et d'ajouter : "On profite de la journée de repos qui précède le début du tour principal pour bien récupérer et aborder l'étape suivante avec de meilleures ambitions".

Quant à la JSES, sa victoire lors de la première journée contre l'ES Ain Touta (25-23), le double champion d'Algérie en titre, lui a suffi pour accompagner le favori en puissance pour le sacre africain Al-Ahly dans cette poule A. Les Skikdis n'ont pas réussi l'exploit lors de leur deuxième match, samedi, contre le récent vainqueur de la Super-coupe d'Afrique (défaite 30-19).

"On est venu avec notre effectif habituel sans avoir recours à des renforts. On a voulu donner l'occasion à nos jeunes pour gagner en expérience, même si la mission était difficile dans ce deuxième match contre Al Ahly vu la différence de niveau entre les deux antagonistes. On joue sans pression. Notre objectif est de profiter de cette compétition pour bien préparer les play-offs du championnat d'Algérie", a indiqué l'entraîneur de la JSES, Lakhdar Arrouche.

Il a, en outre, rappelé que son club "est réputé pour son école de formation, ce qui rend son effectif instable, puisqu'il enregistre plusieurs départs chaque saison, parmi eux des joueurs qui évoluent maintenant à l'étranger".

Le quatrième club algérien concerné par le tour principal est le HBC El Biar qui

a été contraint de disputer deux rencontres face au même adversaire, la JS Kins-hasa (deux victoires 31-20 et 37-23), et ce, après le forfait du troisième club du groupe, APR (Rwanda). Ce dernier s'est déplacé en Algérie avec seulement sept joueurs, rappelle-t-on.

L'entraîneur de la formation algéroise, Lamine Sahli, a mis en valeur cette performance, "surtout qu'il s'agit de la première participation de l'équipe masculine de (son) club dans cette compétition africaine", a-t-il dit, promettant de "tout faire" pour accéder en demi-finale.

Chez les dames, les deux représentants algériens dans l'épreuve, à laquelle prennent part huit équipes réparties sur deux groupes, le HBC El Biar et le CF Boumerdes comptent chacun zéro point après deux journées, durant lesquelles ils ont perdu leurs deux premiers matchs.

Le HBCEB s'est incliné respectivement contre Primeiro d'Angola (32-19) et la GGSP du Congo (23-19) pour le compte du groupe A, tandis que le CF Boumerdes a été battu par Petro d'Angola (31-23) et l'AS Otoho du Congo (26-22), dans le groupe B.

Lors de la dernière journée du premier tour aujourd'hui, le HBCEB affrontera Al Ahly d'Egypte (16h00) au Palais des sports "Hamou Boutlélis", alors que le CF Boumerdes sera opposé à Abidjan HBC (Côte d'Ivoire) à la même salle à partir de 18h00.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 23E J)

L'ES Mostaganem garde le cap

L'ES Mostaganem, leader de la poule Centre-Ouest, a obtenu une nouvelle victoire lors de son déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (2-1), samedi pour le compte de la 23e journée de la Ligue 2 de football amateur, alors que le NA Hussein Dey et le SC Mecheria vainqueurs respectifs devant le RC Arbaâ (1-0) et l'ESM Kolea (3-2) ont réalisé une bonne opération en vue du maintien.

A la faveur de son succès en déplacement, l'ES Mostaganem (56 points) garde ses cinq points d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba (51 pts), qui est allé s'imposer chez la lanterne rouge l'O Médéa (3-1).

Distancé dans la course à l'accession, le WA Mostaganem a battu le GS Mascara (2-0) et rejoint son adversaire du jour à la troisième place du classement avec 39 points, alors que le CR Témouchent (5e, 38 pts) s'est imposé à domicile (1-0) devant le MCB Oued Sly (8e, 29 pts).

Dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey et le SC Mecheria vainqueurs respectifs devant le RC Arbaâ (1-0) et l'ESM Kolea (3-2), ont réalisé une bonne opération en se hissant à la 10e place du classement avec 28 points chacun, alors que le RC Arbaâ (13e, 26 pts) se retrouve dans la zone rouge aux côtés de l'ASM Oran, qui a fait match nul face à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

Les précieux succès du NAHD et Mecheria font glisser le WA Boufarik (27 pts) au 12 rang, après son match nul (1-1) face à la JSM Tيارت. La 23e journée de la Ligue 2 amateur a débuté vendredi avec les matchs du groupe Centre-Est, marqués par le match nul entre le leader, l'Olympique Akbou et son dauphin le MSP Batna (0-0).

Malgré ce match nul en déplacement, l'Olympique Akbou (58 pts) garde une avance confortable sur son poursuivant direct le MSP Batna (45 pts) et préserve sa série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls).

Dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba, premier reléguable avec 23 points et qui compte un match en retard face la JS Bordj Ménael, programmé mardi prochain, a obtenu le point du match nul lors de son déplacement chez la lanterne rouge, le MC El Eulma, qui a déjà un pied en Inter-régions. Toujours dans le bas du classement, l'E Sour Ghozlane et l'AS Ain M'ilia ont fait match nul (1-1) et restent coincés dans la zone rouge à sept journées de la fin du championnat.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (23E JOURNÉE)

Le PAC se hisse provisoirement à la 5e place

Le Paradou AC a dominé le MC El Bayadh (1-0, mi-temps 1-0), en match disputé samedi après-midi au stade de Dar El Beïda, pour le compte de la 23e journée de Ligue 1

Mobilis. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Boukerma à la 42e minute de jeu, permettant aux Jeune et Bleu de se hisser provisoirement à la 5e place du classement général, avec 36 unités

au compteur. De son côté, le MCEB reste scotché à la 10e place, qu'il partage avec l'USM Khenchela, ex aequo avec 28 points pour chaque club.

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N°: 85 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247
Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations
de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA,
informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis du concours
national restreint pour maîtrise d'œuvre N°117/2023 Relatif à la (étude et
suivi) pour la réalisation d'un nouveau tribunal à Messaad

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à:

**BET Retenu : Groupement sabek djamel oussema + taleb imad eddine khalil
+ derridj mustapha + baraud djamel eddine**
NIF : 1871728002874930000
MONTANT EN TTC : 84.493.500.00 DA
DELAI ETUDE : 05 mois
NOTE GLOBALE : 85.57 points
CRITERE DE CHOIX : Meilleure Offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante,
dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis
dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de
la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à
prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont
invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter
de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le
BOMOP

LA NATION 22/04/2024

ANEP 2416012629

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE MÈDÉA
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS DE PRESELECTION

NIF 99826019002719

**Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2
à El Guelb Elkabir centre, wilaya de Médéa**

Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre
2015 portant règlement des marchés publics et des délégations de service public

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa informe les soumissionnaires ayant participé au
concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales n° 02/2024 paru sur les
quotidiens nationaux : اخبارية en date du 25/02/2024 ET LA NATION en date du 26/02/2024; que les bureaux
d'études suivants : Groupement Mohiedine mohamed + boufaka ali + mebaraki kameldine, benzaid mohamed
, groupement abdoune redhouane + mezoaj abbas, groupement GB archi gettache ahmed + bouyahya sid
ahmed, mestfaoui djameledine, groupement hidaz zoui brahim + rais mohamed + benmerradi ishak, reboud
ouafaa, zoubir mohamed, groupement oukri m'hamed + oukri youcef, groupement miamar rehmani
mohamed + douar toufik, boughacemi mohamed, groupement BMBZ boukhalha mohamed + bouzara zoubir,
elfeth, cheblaoui alhachmi, groupement BBTs terkane sofiane + benaouali brahim, groupement TEK
ahmadi omar + chikou abdraouf + kennezi salaeddine, djellala nadir; mezziane mohamed, sokhal mohamed
ali, groupement BCH hamadache toufik + chethoune smail + berkani halima saidia, boualami azeddine;
groupement zebrouche fahima + mellit sarida, metali mohamed riadh, groupement FA ferraah amel + azil
chahinaz, sont présélectionnés pour l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financière, et seront
invités à déposer leurs offres dans un délai de 20 jours à partir de la première parution de ce avis.

La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, prestations et financière sont complètes a partir de la date
de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés dans les deux quotidiens nationaux ou le
BOMOP avant 13.30 h

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées.
Les trois enveloppes (technique, prestations financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetées et
anonyme comportant la mention :

Monsieur le Directeur des Equipements Publics De la Wilaya de Médéa
« Concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimale n° 02/2024
(Enveloppe pour l'offre technique, enveloppe pour l'offre de prestations et enveloppe pour l'offre financière)

**Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 à El Guelb Elkabir centre, wilaya de Médéa
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

Les bureaux d'étude soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier
jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jours ouvrable qui le suit à 14.00 à la direction des
équipements publics de la wilaya de Médéa

LA NATION 22/04/2024

ANEP 2416012482

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ**

NIF : 001315019036056

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015
portant réglementation des marchés et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics
de la wilaya de TIZI-OUZOU informe les soumissionnaires ayant participé au 2^{ème} Avis d'appel d'offres
national ouvert avec exigences de capacités minimales N°41/DEP/2023 Du 12/10/2023 portant Projet :
Réalisation d'un lycée type 1 000 au niveau du site des 1 000 logements LPL à TAMDA commune de
TAMDA, wilaya de TIZI-OUZOU (cités d'habitat intégrées 2018),
LOT N°03 : V.R.D.
LOT N°04 : Salle de Sport + UDS (Unité de Dépistage et Suivi Sanitaire)
LOT N°05 : Bloc Logements.
LOT N°06 : Loge Gardien + Mur de Clôture – Façade de Entrée Principale (Réservé aux micro-
entreprises)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire des lots cités ci-dessus s'est effectuée
comme suit :

Lots	ENTREPRISE	Note Technique /4pts	Montant De l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	N.I.F
03	ETB PH KEDYEM AREZKI	25,00	196 919 118,69	/	14 mois	170152200206190
04	ETB TCE BOUALLILI HACENE	25,00	99 542 048,20	99 470 048,20	08 mois	180151100425184
05	SNC FERDJANI ET FRERES	28,00	45 536 133,64	/	08 mois	090325904494710
06	ETB TCE BETTOUCHE HARIMA	Décluse ANADE BÂTIMENT	8 374 244,20	/	90 jours	191150102127156

A cet effet, et conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant
réglementation des marchés publics et des délégations de service public invite les soumissionnaires désirant s'informer des
résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières de se rapprocher de nos services dans un délai de 03 jours à
partir de sa première publication.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui
suivent la date de parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de l'autorité compétente.

LA NATION 22/04/2024

ANEP 2416012478

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE HAMMAMET
NIF : 41000200001608501023

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT APRES INFRACTUOSITE N° 06/2024.

La Commune de Hammamet, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales :

❖ Réalisation D'Une Salle D'Archives au Siège de l'APC
- Commune de Hammamet-

Les entreprises et les sociétés intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des
marchés de la Commune Hammamet, contre paiement d'une somme de (5 000,00 DA).
Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives et financières suivantes :

A. Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire ;
- La déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/Capacités professionnelles : Qualifiées en « Catégorie IV et plus » activité principale en Bâtiment.

b/Capacités financières : ayant un chiffre d'affaire dépassant 5.000.000,00 DA justifié par les bilans de comptable de
la moyenne des trois dernières années (2020-2021-2022) dûment visés par les services des impôts.

c/Capacités techniques :

- ♦ **Références professionnelles :** ayant réalisé au moins Cinq (05) Projets en bâtiment (à justifier avec une attestation
de bonne exécution ou PV de réception définitive délivrée par le maître de l'ouvrage publique).
- ♦ **Moyens humains :** Ingénieur d'état ou master en génie civil (à justifier par le diplôme, et une copie de l'attestation
nominative délivrée par la CNAS ou CASNOS ou CACOBATH) en cours de validité.
- ♦ **Moyens matériels :** Ayant au moins un camion de capacité 2.5 T et plus justifié par la carte grise et assurance en
cours de validité

B. L'offre technique :

- 1- La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée et cachetée.
- 2- Cahier des charges paraphé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- Mémoire technique justificatif
- 4- Documents permettant d'évaluer l'offre technique.

C. L'offre financière :

- 1- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée et cachetée
 - 2- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U.), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée,
 - 3- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E.), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées,
indiquant la dénomination des fournisseurs, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de
candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe
cachetée et anonyme, comportant la mention A monsieur le P/APC de Hammamet « APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2024 (objet de l'appel d'offres) »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES ».
La durée de préparation des offres est fixée à DOUZE (12) jours par référence à la date de la première publication de l'avis
d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.
Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois et prend effet à compter
de la date de dépôt de ces offres soit 90 jours + la durée de préparation des offres, Selon l'article 76 de la loi 23-12 du 05
aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
L'heure de dépôt de ces offres est fixée de 08 h 00min jusqu'à 12 h 00min.
L'ouverture des plis se fera en séance publique et en présence des soumissionnaires, aura lieu le jour du dépôt des offres
correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 13H 30 mn. Si ce jour coïncide avec un jour de
férié ou jour de repos légal, le dépôt des offres est prolongé jusqu'aux jours ouvrable suivant.

LA NATION 22/04/2024

ANEP 2416012747

HAMAS À PROPOS DE L'AIDE MILITAIRE AMÉRICAINE À ISRAËL

Les Etats-Unis portent la responsabilité des crimes sionistes en Palestine

Les Etats-Unis viennent, encore une fois, prouver au monde que la « guerre » en Palestine est sa guerre et qu'ils sont responsables, autant que les sionistes, des dizaines de milliers de victimes à Ghaza et en Cisjordanie.



Ainsi, la Chambre américaine des représentants a voté samedi en faveur d'une enveloppe de 13 milliards de dollars d'assistance militaire à Israël. L'annonce de cette aide militaire intervient au moment où les forces sionistes étendent leurs opérations à la Cisjordanie occupée. Après la mort de dix combattants palestiniens samedi durant une opération menée par l'armée sioniste, deux adolescents ont été tués hier, alors, alors que dans la bande de Gaza, assiégée et menacée de famine, le génocide continue sans aucun signe de trêve. Le mouvement islamiste palestinien Hamas a estimé hier que Washington avait donné à Israël le « feu vert » pour continuer à « agresser » les Palestiniens en votant une nouvelle aide militaire de 13 milliards de dollars à son allié historique. Le gouvernement américain « porte la res-

ponsabilité politique, légale et morale des crimes de guerre » commis par Israël contre les Palestiniens « via son aide militaire qui viole le droit international et constitue un blanc-seing et un feu vert (...) pour continuer l'agression brutale contre notre peuple », indique le Hamas dans un communiqué. Deux adolescents palestiniens ont été tués par balles dimanche par des soldats israéliens en Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère palestinien de la Santé. Mohamed Madjid Moussa Jabarine, 19 ans, et Moussa Mahmoud Moussa Jabarine, 18 ans, « ont été tués par les balles de l'occupant au nord d'Hébron », a indiqué le ministère. Au moins 14 personnes ont été tuées ces derniers jours lors d'un raid israélien sur le camp de Nour Shams près de Tulkarem,

dans le nord de la Cisjordanie, selon le Croissant-Rouge palestinien. Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé dimanche un nouveau bilan de 34.097 personnes tuées dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien le 7 octobre. En 24 heures, au moins 48 morts supplémentaires ont été recensés, selon un communiqué du ministère qui fait état de 76.980 blessés en plus de six mois de guerre. L'armée sioniste a bombardé hier la bande de Gaza, notamment la ville de Rafah. Selon la Défense civile de Gaza, des frappes israéliennes sur deux maisons de Rafah, dans le sud, ont fait dimanche au moins 16 morts au total.

Am. R

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'UNRWA craint des épidémies à cause de la hausse des températures

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), averti, samedi, que la hausse des températures augmente le risque d'épidémies dans la bande de Gaza, au milieu de la guerre génocidaire sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023. Le directeur adjoint de l'agence onusienne, Scott Anderson, a déclaré à cet effet, qu'il était "nécessaire d'agir pour garder les moustiques et les mouches sous contrôle, éliminer les déchets et améliorer le système d'eau et le système sanitaire dans son ensemble". "Les gens tentent quotidiennement de trouver de l'eau et de la nourriture et maintenant également de l'ombre", a-t-il déclaré. Selon les organisations, "l'infrastructure de santé dans l'enclave palestinienne est complètement en ruine, ce qui implique que les maladies chroniques ne peuvent plus être prises en charge correctement". Aussi, l'accès à la nourriture est également dramatique, les personnes cuisinent sur des feux fabriqués par elles-mêmes, causant des émanations de gaz nocifs. Le chef du bureau des médias, Salama Marouf, a expliqué samedi que "pour cuisiner, les Palestiniens de Gaza allument des feux en utilisant des matériaux plastiques et chimiques émettant des gaz toxiques, ce qui entraîne des centaines de cas de maladies respiratoires".

R.1

KHAN-YOUNÈS Charnier dans la zone du complexe médical Nacer

Les services d'urgence palestiniens ont découvert une fosse commune dans la zone du complexe médical Nacer, à Khan-Younès, contenant les débris de 50 personnes tombées en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Gaza. Selon des informations rapportées par des médias palestiniens, les opérations de recherche de corps se poursuivront à Khan-Younès dans les jours à venir, car "il reste encore beaucoup" de martyrs dans cette zone. Presque toute la ville est actuellement en ruines après plusieurs mois de bombardements des forces sionistes. Le mouvement de résistance palestinien, Hamas, a déclaré, hier, que la découverte de dizaines de corps à l'hôpital Nasser "confirme une fois de plus l'ampleur des crimes et des atrocités commises par l'armée d'occupation sioniste" à Gaza. La découverte d'une fosse commune dans la zone du complexe médical Nacer, à Khan-Younès, "confirme une fois de plus l'ampleur des crimes et des atrocités commises par l'armée d'occupation et soulève des questions sur le sort des milliers de Palestiniens toujours portés disparus", indique le Hamas. Les services d'urgence palestiniens ont découvert une fosse commune dans la zone du complexe médical Nacer, à Khan-Younès, contenant les débris de 50 personnes tombées en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Gaza.

R.1

LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES PRISONNIERS SAHRAOIS

Le prisonnier Ismaili est victime de négligence médicale

La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les géolés marocaines a dénoncé la négligence médicale dont est victime le prisonnier civil sahraoui Brahim Dadi Ismaili, détenu à la prison Ait Melloul 2, à la périphérie de la ville marocaine d'Agadir, et la politique d'attribution pratiquée par l'administration pénitentiaire. S'appuyant sur les informations communiquées par la famille de Brahim Dadi Ismaili, la ligue a fait part de la détérioration de son état de santé et des tergiversations de l'administration pénitentiaire à la faire bénéficier des soins nécessaires. Selon la ligue, la famille du prisonnier sahraoui a affirmé que leur fils les avait informés mercredi dernier de ses douleurs au dos, qui l'empêchaient de bouger, de dormir, de prier ou de mener normalement sa vie quotidienne. Elle a ajouté qu'il n'a pas pu effectuer l'examen médical prévu le 16 avril, en

raison, officiellement, du "manque de matériel médical et d'un dysfonctionnement dans l'appareil IRM", dénonçant "une claire collusion entre l'administration pénitentiaire et l'hôpital municipal d'Agadir". Le 19 juillet 2017, Brahim Dadi Ismaili a été condamné à la prison à perpétuité dans le cadre du démantèlement sauvage par la police marocaine du camp de Gdeim Izik, à l'est de Laâyoune occupée, et ce à l'issue d'un procès partial à Salé, de l'aveu même d'organisations internationales des droits de l'Homme. Ismaili a affirmé que les documents de la police, considérés comme preuve principale contre lui, sont falsifiés et ont été signés sous la torture, soulignant que, pendant tous les interrogatoires, il était questionné sur son militantisme en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, mais jamais sur Gdeim Izik. La détention arbitraire d'Ismaili a été traitée dans une commu-

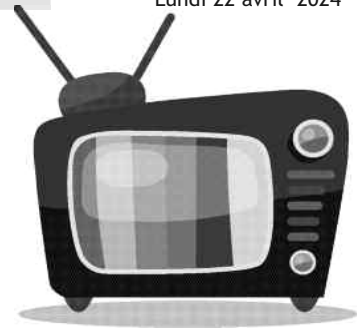
nication conjointe des procédures spéciales des Nations unies, le 20 juillet 2017. Le texte souligne que l'arrestation et la détention du groupe des défenseurs des droits humains sahraouis sont intervenues en réponse à l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et à la liberté de réunion dans le camp de Gdeim Izik. Auparavant, le Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU avait noté les conditions de détention déplorables et les témoignages de torture des prisonniers de Gdeim Izik dans son rapport par pays de 2014. En octobre 2010, plus de 20 000 civils sahraouis, hommes, femmes et enfants s'étaient réunis spontanément et pacifiquement à proximité de Laâyoune, capitale des Territoires occupés du Sahara occidental, pour dénoncer l'oppression sociale, économique et politique marocaine. Le 8 novembre 2010, les forces de sécurité marocaines démantelaient le campement

dans la violence et interpe-laient des centaines de manifestants pacifiques. En mars 2013, 25 militants politiques et défenseurs de droits humains sahraouis ont été jugés et condamnés définitivement par le tribunal militaire marocain à des peines allant de 20 ans à la perpétuité sur le fondement d'aveux obtenus sous la torture. En novembre 2016, le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) avait condamné le Maroc pour avoir torturé Naâma Asfari, porte-parole du campement. Sa femme, la défenseuse des droits humains, Claude Mangin et lui-même sont encore à ce jour, victimes de représailles répertoriées chaque année dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies. En 2022, le CAT a de nouveau condamné le Maroc pour les actes de torture commis sur deux autres membres du même groupe de Gdeim Izik.

R.1

TÉLÉ

VISION



TF1 Les bracelets rouges

21h10



Prudence ne sent plus sa jambe suite à son saut du toit de son lycée. Après un scanner, il s'avère qu'une vertèbre est cassé et comprime un nerf.

france.2 Meurtres au paradis

21h13



L'agent Marlon Pryce reçoit un appel de son ancien employeur, Ray Saunders, disant qu'il a besoin d'aide et qu'il est blessé.

france.3 Yao

21h10



Pour la promotion de son livre, l'acteur Seydou Tall se rend pour la première fois de sa vie au Sénégal, son pays d'origine. Il y fait la connaissance d'un enfant prénommé Yao.

C8 Manhattan Lockdown

21h19



Encore adolescent, Andre Davis assiste à l'enterrement de son père, Reginald, policier tué en service et dont l'un des assassins est parvenu à s'échapper.

CANAL+ Terminal

21h06



Jack revient de deux semaines de vacances. Au moment de passer la douane, Cathy qui possède un odorat hors du commun, le suspecte de transporter de la drogue dans ses bagages.

arte Gangs of New York

20h55



En 1846, les Dead Rabbits, des immigrants irlandais regroupés derrière le père Vallon, et les Natifs, un gang américain emmené par l'inquiétant Bill le Boucher, se disputent le contrôle du quartier de Five Points, un faubourg pauvre de New York.

tmc Captain America : Civil War

21h25



A la poursuite de Rumlow, Captain America et son équipe provoquent involontairement un incident grave à Lagos.

Reese Witherspoon était effrayée à l'idée de tourner dans "Friends"



Reese Witherspoon était franchement flippée à l'idée de tourner dans Friends. Jouer dans Friends reste le moment le plus effrayant de ma carrière très appréciée de Reese Witherspoon. L'actrice oscarisée a joué dans de nombreux films et émissions, notamment Legally Blonde, Sing, The Morning Show et Big Little Lies. Elle a même remporté un Oscar pour son travail sur Walk the Line. Elle a également apparu dans deux épisodes de la sixième saison de la série où elle campe la petite sœur de Rachel, le personnage de Jennifer Aniston. Et le fait est qu'elle redoutait un aspect du tournage de la sitcom culte : la présence d'un vrai public sur le plateau.

«Aujourd'hui encore, tourner dans Friends représente l'un des moments les plus effrayants de ma vie, parce que c'était devant un public et que je n'avais jamais vraiment fait de théâtre», a confié la star de The Big Little Lies. « Je n'avais jamais été devant un public. » Mais fort heureusement pour elle, Reese Witherspoon avait un atout de taille pour la réconforter. Au moment de tourner dans Friends, en 2000, Reese Witherspoon venait d'avoir sa fille Ava et elle l'avait amenée sur le plateau. Une présence réconfortante pour elle, mais qui lui a également permis de mettre tout le casting dans sa poche ! « Jen a été si gentille avec moi », s'est-elle encore souvenue. « Je venais d'avoir un bébé, et je me souviens qu'elle et Courteney ont couru dans ma loge en disant "On peut voir le bébé ?" J'ai répondu : "Oui, j'ai un bébé !" »

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

UN RICHE PROGRAMME CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

Le Mois du patrimoine s'invite dans plusieurs villes du pays

Séminaires et rencontres académiques, conférences, ateliers de formation, journées d'étude et expositions sont au programme dans les musées durant le Mois du patrimoine, placé cette année sous le thème "Le Patrimoine culturel et gestion des risques face aux crises et catastrophes naturelles".

Différents établissements culturels, notamment les musées ainsi que les directions de culture ont mis en place une riche programmation pour célébrer ce mois qui est l'occasion de promouvoir la richesse du patrimoine culturel algérien, et de revenir sur sa valorisation, restauration et conservation, tout en sensibilisant aux mécanismes de sa protection.

Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (Capterre) de Timimoun propose, aussi bien dans son siège que dans d'autres structures culturelles, des expositions et des ateliers de formation sur la numérisation et les mécanismes de protection du patrimoine culturel algérien bâti en terre. Outre des ateliers de sensibilisation à destination des établissements scolaires, le Capterre prévoit un atelier de formation aux techniques de construction en terre ainsi qu'une conférence sur le changement climatique et ses effets sur les sites du patrimoine culturel algérien. L'annexe du Centre national



des manuscrits à Tlemcen prévoit des portes ouvertes, des expositions, des ateliers de formation et de sensibilisation ainsi que des activités de proximité dans les écoles et les localités de Tlemcen. Le musée public national des beaux-arts propose des portes ouvertes et des visites pour les établissements scolaires, une conférence sur la protection des collections du musée ainsi qu'une exposition de l'artiste Lazhar Hakkar, mise en place en coordination avec le musée public national d'art moderne

et contemporain (MaMa), prévue du 9 mai au 31 août prochain. Cette richesse des activités se décline dans les musées publics nationaux sur tout le territoire national (Tindouf, Cirta de Constantine, calligraphie islamique de Tlemcen, Ahmed-Zabana d'Oran, Arts et traditions populaires d'Alger...), alors que l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) propose une journée d'étude et des conférences au Centre arabe d'ar-

chéologie à Tipasa. Pour sa part, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) prévoit un colloque et des expositions dans différentes villes du pays, tandis que les offices nationaux des parcs culturels (Touat-Gourara, Tidikelt, Ahaggar, Tassili n'Ajjer...) et l'office de protection et de promotion de la vallée de M'zab ont mis en place des expositions, des ateliers de formation et des journées d'étude et de sensibilisation.

R.C

Tlemcen : des expositions artistiques du patrimoine local pour célébrer le mois du Patrimoine

La cérémonie inaugurale du mois du Patrimoine, célébré cette année sous le slogan "Le patrimoine culturel et la gestion des risques dans un contexte de crises et de catastrophes naturelles", a été marquée par la tenue d'expositions diverses au Palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen.

L'une de ces expositions met en relief les métiers artisanaux, notamment la poterie, le tissage, le tannage du cuir et l'art culinaire populaire, ainsi que les jeux traditionnels, à l'initiative de plusieurs

associations, dont les activités sont dédiées à la promotion de l'artisanat, d'artisans, d'établissements culturels et de troupes folkloriques.

La deuxième exposition, organisée dans le cadre de la même manifestation, est consacrée à la lutte et à la résistance du peuple palestinien face à l'agression barbare de l'entité sioniste, intitulée "Les lettres se révoltent pour la Palestine", alors que la troisième est consacrée aux Casbahs d'Algérie et aux villes anciennes de Palestine. Trois expositions, consacrées respective-

ment aux habits traditionnels algériens et au riche patrimoine du Sahara Occidental, ainsi qu'aux manuscrits et aux ouvrages consacrés à l'histoire de la Palestine, figurent également au programme de ce mois. Le mois du Patrimoine comporte aussi des sorties et des journées d'études en lien avec l'événement, des ateliers de formation, ainsi que des sorties au profit des enfants ayant pour destinations les sites et monuments historiques de la région, outre des activités culturelles diverses.

R.C

Alger: 37^e anniversaire d' "Essendoussia" en hommage à Mohamed Kheznadji

L'association culturelle Essendoussia de musique andalouse a célébré le 37^e anniversaire de sa création, avec trois présentations d'école dédiées au doyen du genre Mohamed Kheznadji, devant un public nombreux.

Durant près de trois heures de temps, accueilli à l'Auditorium du Palais de la Culture Moudi-Zakaria, à Alger, l'association Essendoussia a déroulé un programme de grande école, devant un public nombreux, venu remercier ce bel ensemble fondé en 1987 par de grands noms de l'École sanaâ, à l'instar de Noureddine Saoudi, présent à cette belle soirée-événement. Sous les regards de Zakia Kara Terki, et Karim Moussaoui, ainsi que ceux des responsables de plusieurs collectifs, dont, Alwane El Andalou, El Fekhardjia, et Les Beaux Arts d'Alger, Dar El Ghamatia de Koléa, El Djennadia de Boufarik et la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, la présidente d'Essendoussia, Bahijda Triki, a fait entrer sur scène les vingtaine d'instrumentistes de la classe d'initiation, sous la direction de Moussa Haroun.

Très applaudis par l'assistance, les chérubins aux mandolines âgés entre huit et dix ans, Jihane Berbiche, Mouloud Mohamed Racim Haroun, Dina Bordji et Inès Bougdal et leurs aînés, Abdellah Benmehriz, Amina Lina Hamek, Nour Aya Hamza, ainsi que la belle et virtuose Imène Bendris, au sourire radieux, entre autres instrumentistes, ont rendu un répertoire consistant fait d'inquillabet, de m'dihs et de pièces dans le genre aroubi. Rendues à l'unisson et en a cappella, les pièces, « Bismi Allah », « Bi asma iki el Hosna », « Essob'hou bada », « Hada El Djamaala », et « Douâe », ont, entre autres, constitué la première partie du répertoire, brillamment enchaînée pour conclure avec, « Houm fi el khilaâ », « Ghoziyali sokkar nabet » ou encore « Harramtou bik Nouâssi ».

Prenant le relais sous la direction de Youcef Nouar, une quinzaine d'instrumentistes a mis, en avant les virtuoses, Noureddine Silhat (Oud), Oussama Baatouche (qanun) et la jeune Liza Aissaoui (17ans) au violon, ainsi que les voix présentes et étoffées des ténors, Abdelmalek Masker au violon, Mahdi Rayane Abbès à la koutira et celle de la soprano, Amira Rouane à l'Oud, qui ont suscité des youyouys et des applaudissements nourris.

Sous un éclairage de grands soirs, la présidente Bahijda Triki, aidée de son staff, a eu le choix judicieux de mettre en valeur en fin de soirée, l'époustouflante voix du ténor, Sofiane Bouchafa, excellent percussionniste par ailleurs, connu habituellement à la derbouka, avec les orchestres chaâbiâs.

R.C

Les lauréats de la 38^e édition de la Foire internationale du livre de Tunis distingués

Le palmarès des œuvres littéraires et intellectuelles en compétition à la 38^{ème} Foire internationale du livre de Tunis (FILT) a été dévoilé. Cette année une édition exceptionnelle placée sous le signe de solidarité avec la Palestine.

A cette occasion, un hommage a été rendu à Mahfoud Abdelfattah Mustapha Bayram El-toumsi (Égypte), au caricaturiste Ali Abid et à l'écrivain Abdelwahed Brahem (Tunisie) et au poète koweïtien disparu, Abdelaziz Saoud Babbine. Le Prix du roman a été décerné à Rihane Bouzghonda pour «Al mansi fi elhekaya», alors que le Prix de la nouvelle a été attribué à Emna Rmilil pour Al-Jaijan». Le Prix des études philosophiques a été attribué ex æquo à Abdou Mayara Ezzeddine pour «Nietzsche, al faylasouf assarih» et Amor Chermi pour «Jamal ed-Din al-Husseini Al-Afghani, l'Appel de la modernité». Ce dernier est le seul livre en français primé cette année.

Le Prix des recherches en humanités et littéraires est revenu à Najla Kbayer pour «Al fan wa thakaa alistinaï» alors que le Prix de la poésie a été attribué au poète Fathi Nasri pour son recueil «Almouallaka wa kassaeda okhra». Le Prix de la traduction a été décerné à Fathi Belhaj Yahia pour «Al intifadha attounissia, raedatou al harakat achaabia al jadida», traduction du français vers l'arabe d'un livre de Salmon Jean-Marc. Dans le secteur de l'édition, le Prix Abdelkader Ben Cheikh est revenu à «Dar Warachet», lauréat d'un prix spécial du meilleur éditeur de livres pour enfants et jeunes. Le Prix Noureddine Ben Khecher est revenu à «Kalima Edition» qui remporte le prix du meilleur éditeur pour la deuxième année consécutive.

TAP

La salle Ibn Zeydoun à Alger : projection du Film documentaire "Ag Abekda, Soleil de N'Ajjer"

Le film documentaire "Ag Abekda, Soleil de N'Ajjer", retraçant le parcours et la vie du mujahid Ibrahim Ag Abekda, leader de la résistance populaire, est programmé pour ce lundi à Alger. Première œuvre cinématographique mettant en lumière le parcours singulier de ce

mujahid lors de la guerre de libération nationale et leader de la résistance populaire contre le colonialisme français, le documentaire s'inscrit dans le cadre d'une série de productions audiovisuelles du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droits, consacrées aux symboles de la

Révolution et à la préservation de la mémoire nationale. La projection du film se déroulera à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), en présence de notables d'Illizi et de Djanet.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 911

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

Horizontalement

- 1 Singes de l'Ancien Monde.2 Portugaise.3 Lavogne.- N'est moderne que dans l'autre sens.4 Patrie de Joffre.5 Sont à l'origine de problèmes d'insertion.6 À l'extrême droite.- Garde forestier.7 Illuler.- Maître sur papier.8 Cimicaire.- Vieux grec.9 Se tordent.- N'est pas banal.10 Crédenes.- Pronom.11 En 61.- Avec aller et sans retour.

Verticalement

- 1 Personnage illuminé de la littérature française.2 Etait spécialisé dans l'os.3 Pierres d'un vert brillant.4 Verbe de liaison.- Hommes et femmes.5 Un petit tour sur le retour.- Petites pièces espagnoles.6 Coupe médiévale.- En l'air.7 Marque de fabrique.- Poète français.8 Commune du 65.- Prénom de 'la reine morte'.9 C'est-à-dire.- Sont donc dans une tour d'ivoire.10 Union chez les Grecs.- Note à partir du bas.11 Direction de rose.- Gouvernement éclairé.12 Font leur âge.

Mots croisés grille N° 911

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

Horizontalement

- 1 Pêcheresses repenties.2 Prennent des termes à ferme.3 Poisson de mer.- Général nigérian.4 Enceinte.- Font un trou dans la caisse.5 Syrphe.- Jésus y changea l'eau en vin.6 Célèbre roman de Pérochon.- Fait l'angle.7 Bout de baguette.- N'est pas du côté obscur.8 Conjonction.- Porté à Salem.- De toute façon, elle n'y trouverait pas son veau !9 Son rayon est la haute sphère.- Gai participe.10 Prescriptions acquiescitives.- Sarugaku.11 Ville de Campanie.- Mot de spécialité.12 Chevaux de fond.- Vent d'ouest.

Verticalement

- 1 Bois que l'on ne coupe généralement pas.2 Anthrènes des musées.3 Trypanosomiase équine.- Condamné pour son atterrissage.4 Urfa ou Riha.- Port en 64.5 Direction du vent.- Saint-Nazaire, autrefois.6 Bleu et noir.- Manque de probité.7 La moitié de cent.- L'espagnol.- Un poulet.8 Du naturel.- Ont gagné ou perdu des électrons.9 Pays dont le symbole est la harpe.- Mettent au bout.10 Partie de tige.- Ville burkinabé.- Inculte.11 Malin.12 Ville des Krupp.- Changer l'eau du poisson.13 Fondatrice des Jeux Floraux ?- Ville des Pays-Bas.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 263 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 263 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des derniers 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour le repêchage des corps de trois personnes, dont un en mer dans la wilaya de Tipaza, alors que les deux autres dans des réserves d'eaux dans les wilayas d'El-M'Ghair et Ouled-Djellal, a noté la même source.

AIN MERANE (CHLEF)

Huit blessés dans un accident de la route

Huit personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu samedi soir sur le chemin de wilaya (CW 102) dans la commune d'Ain Merane (Nord-ouest de Chlef), a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. Survenu à 18h30 sur le CW 102 dans la commune d'Ain Merane, l'accident s'est produit suite à une collision entre une voiture de tourisme et un véhicule utilitaire, selon un communiqué de la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. L'accident a fait huit blessés à différents degrés, lesquels ont reçu les premiers secours prodigués par les éléments de la Protection civile de la commune d'Ain Merane, appuyés par les unités de la commune de Taougrite, puis ils ont été évacués vers l'établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Merane,

outre des dégâts matériels (deux véhicules endommagés). Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TERRE NOURRICIÈRE

Guterres appelle l'humanité à "rétablir l'harmonie avec la nature"

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé l'humanité, "enfant délinquant de la Terre nourricière", à rétablir l'harmonie avec la nature. Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière, célébrée le 22 avril, Guterres a déclaré que "l'hu-

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

MÉDITERRANÉE

Mobilisation de plus de 60 millions de dollars pour protéger la biodiversité marine

Un montant de 60,8 millions de dollars a été mobilisé par des organisations philanthropiques internationales ainsi que d'autres donateurs privés et publics pour soutenir les efforts de conservation marine, dans la région méditerranéenne, au cours des cinq prochaines années. L'objectif étant de préserver l'intégrité écologique de la mer Méditerranée. Des organisations philanthropiques entendent contribuer à l'objectif ambitieux de protéger 30% de la Méditerranée d'ici 2030, dont 10% sous forme de zones strictement protégées. Réputée pour la richesse de sa biodiversité marine et son statut de "hotspot" (point névralgique) mondial pour les espèces endémiques, la région méditerranéenne est confrontée à des menaces croissantes

liées au changement climatique, à la pollution et aux pratiques de pêche non durables. Malgré les efforts déployés par le passé, seulement 8,33% de la Méditerranée bénéficie actuellement d'une protection, les réglementations étant souvent aussi faibles à l'intérieur des aires marines protégées (AMP) qu'à l'extérieur. En outre, à peine 0,23% de la région est entièrement ou fortement protégée. Reconnaisant l'urgence de la situation, les bailleurs de fonds ont souligné la nécessité de mettre en place une action décisive pour préserver les écosystèmes fragiles de la Méditerranée. Il s'agit notamment, de mettre un terme aux activités destructrices telles que le chalutage de fond et de renforcer la gestion des zones marines protégées existantes.

TAIWAN (CHINE)

un séisme de magnitude 5 secoue le district de Hualian

Un tremblement de terre de magnitude 5 a secoué, hier, la zone maritime du district de Hualian dans la région chinoise de Taiwan, selon le Centre du ré-

seau sismique de Chine. L'épicentre a été localisé à 23,49 degrés de latitude nord et 121,60 degrés de longitude est, à une profondeur de 20 km, d'après le centre.

NIGER

1.692 cas de méningite notifiés dont 99 décès dans le pays

Environ 1.692 cas de méningite ont été enregistrés au Niger dont 99 décès déclarés entre minars et le 17 avril, selon les statistiques publiées par le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Niamey. Afin de contenir la maladie, des campagnes de vaccination et de sensibilisation ont été menées par le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires, notamment l'OMS. L'Organisation mon-

diale de la Santé a fait don d'un lot de médicaments, de réactifs et de matériels de laboratoire à la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Niamey, foyer de l'épidémie, pour la détection des cas et la prise en charge des patients. Le Niger, qui est situé dans la ceinture africaine de la méningite, a été touché par plusieurs épidémies de méningite qui ont entraîné 20.789 cas, dont 1.369 mortels, notifiés depuis 2015.

SANTÉ

L'OMS organise la semaine mondiale de la vaccination



L'organisation mondiale de la Santé (OMS) organise du 22 au 28 avril, la semaine mondiale de la vaccination, ont rapporté, hier, des médias. Ce rendez-vous annuel coïncide cette année, avec la célébration du 50ème anniversaire du lancement du programme élargi de vaccination (PEV), "témoin de nos efforts collectifs pour sauver et changer la vie d'innombrables personnes en offrant une protection contre les maladies à prévention vaccinale et en appelant les pays à investir davantage dans les programmes de vaccination afin de protéger les générations futures", souligne l'organisation dans une déclaration publiée hier. L'OMS, convaincue que "sauver des vies grâce à la vaccination, c'est humainement possible", affirme que les campagnes mondiales de vaccination menées au cours de la

seconde moitié du XXe siècle sont l'une des plus grandes réalisations de l'humanité. L'organisation indique que la vaccination a, en effet, permis l'éradication de la variole et que grâce à elle, l'humanité est en passe de vaincre la poliomyélite. "En 50 ans à peine, nous sommes passés d'un monde où la mort d'un enfant était une crainte de beaucoup de parents à un monde où chaque enfant, s'il est vacciné, a une chance de survivre et de s'épanouir". Lors de sa création en 1974, le Programme élargi de vaccination (PEV) visait à protéger tous les enfants contre six maladies de l'enfance. Aujourd'hui, 13 vaccins sont recommandés dans tous les cas, à toutes les étapes de la vie et 17 autres vaccins sont recommandés en fonction du contexte. Le programme, qui couvre désormais des personnes de tous âges, s'ap-

pelle aujourd'hui "Programme essentiel de vaccination". L'organisation regrette, toutefois, le ralentissement des progrès en matière de vaccination pendant la pandémie de Covid 19. Et pour cause "alors qu'en 2022 plus de quatre millions d'enfants supplémentaires ont été vaccinés dans le monde par rapport à 2021, 20 millions d'enfants n'ont toujours pas reçu un, ou plusieurs, de leurs vaccins". L'intensification des conflits, les ralentissements économiques et la réticence croissante face à la vaccination sont quelques-unes des menaces qui pèsent sur les efforts visant à vacciner ces enfants, lit-on de même source. L'organisation conclut que bien que la couverture vaccinale soit bonne à l'échelle mondiale (quatre enfants sur cinq étant entièrement couverts) beaucoup reste encore à faire, dans ce domaine.